

BULLETIN D'INFORMATION

1111, rue du Parc | Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0 — Téléphone : 450 785-2755 — WWW.SAINTRODCHDERICHELIEU.QC.CA

Planter un arbre,
c'est recréer son
milieu !

« SAINT-ROCH VERT »

21 MAI 2017, 11 H À 14 H

PARC RAYMOND-PERRON, 635, RUE LAMBERT
ACTIVITÉS SOUS LE PRÉAU

(En cas de pluie, veuillez vous diriger à l'intérieur du chalet des loisirs.)

Premier
arrivé,
premier servi !

- **Saint-Roch Vert : Distribution de plants d'arbres - gratuit**
Cette distribution de plants d'arbres est rendue possible grâce au ministère des Ressources naturelles par l'entremise des Clubs 4H du Québec inc.



Description	Présentez-vous à la table des inscriptions, avec en main, une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc.)
Détails	Notez qu'un maximum de huit (8) plants par citoyen sera remis. (ESSENCES OFFERTES NON CONNUES)

- **Saint-Roch Vert : Distribution de compost - gratuit**

Description	Présentez-vous à la table des inscriptions, avec en main, une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc.)
Détails	Notez qu'un maximum de 0.5 tonnes de compost sera remis par ADRESSE CIVIQUE. Suite à votre inscription, un coupon vous sera donné. Vous devrez le présenter aux employés de la Municipalité qui pourront effectuer votre chargement. Si vous ne désirez pas un chargement d'une aussi grande ampleur, prévoyez apporter vos contenants, car la Municipalité n'en fournira aucun.

- **Saint-Roch Vert : Inscription au jardin communautaire - gratuit**

Description	Présentez-vous à la table des inscriptions, avec en main, une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc.) Le jardin communautaire est une initiative du Comité de la politique familiale et de la municipalité amie des aînés et est sous la gouverne de la Municipalité. Par contre, il est du devoir de l'utilisateur d'entretenir son lot tout au long de la saison (désherbage, arrosage, plantation, etc.).
Détails	8 lots au sol et deux bacs à jardinage surélevés sont disponibles. Attention, les personnes à mobilité réduite ont priorité sur les bacs surélevés.

- **Saint-Roch Vert... Tirage de baril récupérateur d'eau de pluie**

Lors de votre passage au parc Raymond-Perron, dans le cadre de SAINT-ROCH VERT, un coupon vous sera remis afin de participer au concours. **TIRAGE AU SORT.**

De retour cet été ! La Municipalité vous invite à participer au concours...

« Embellissement horticole »

Plusieurs prix allant jusqu'à une valeur totale de 1000 \$

Suite à l'obtention de nos trois Fleurons, le Comité vert de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu souhaite continuer à souligner et à encourager vos efforts à embellir notre paysage municipal. Cette année, dans le concours, il y aura une place également **aux organismes et entreprises du territoire.**

Comment participer ? C'est simple !

- ▽ Vous devez remettre votre formulaire d'inscription au bureau municipal **avant le 31 mai 2017** ;
- ▽ Vous devez accepter que le Comité Vert communique avec vous pour fixer un rendez-vous pour la prise de photo de vos aménagements, avant et après vos travaux d'embellissement ;
- ▽ Par la signature obligatoire du formulaire d'inscription, vous autorisez la Municipalité à prendre des photos à des fins de publications ;
- ▽ Finalement, vous devez prendre connaissance des règlements et des critères d'évaluations et confirmer que vous avez lu, compris et accepté ceux-ci en signant le document prévu à cet effet lors de l'inscription.
- ▽ *Vous avez des questions ? Présentez-vous lors de la journée **Saint-Roch Vert** le 21 mai prochain, au parc Raymond-Perron, entre 11 h et 14 h et il nous fera plaisir d'y répondre !*



Formulaire d'inscription - Concours « Embellissement horticole »

Nom du participant, de la famille, de l'entreprise ou de l'organisme :

Adresse : _____


Téléphone pour la prise de rendez-vous : _____

Signature : _____

Politique de remboursement pour les activités physiques et sportives

(CETTE POLITIQUE S'APPLIQUE RÉTROACTIVEMENT À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2017)

La Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu offrira maintenant un remboursement qui s'appliquera uniquement **aux enfants âgés de 17 ans ou moins, résidents à Saint-Roch-de-Richelieu**, qui s'inscrivent à des activités physiques ou sportives offertes obligatoirement par un des organismes suivants (organismes situés hors du territoire de Saint-Roch-de-Richelieu) :

- ◇ Association de baseball amateur du Bas-Richelieu ;
 - ◇ Ligue récréative de minibasket régionale ;
 - ◇ Club de gymnastique Altigym inc. ;
 - ◇ Association de hockey mineur du Bas-Richelieu ;
 - ◇ Sorel-Tracy Natation ;
 - ◇ Club de patinage artistique de Sorel-Tracy ;
 - ◇ Club de soccer Bas-Richelieu ;
 - ◇ Camp de jour Plaisirs d'été de la Ville de Sorel-Tracy ;
 - ◇ Activités sportives offertes par la Ville de Sorel-Tracy.
- 
- Remboursement de **50 %** du coût de l'inscription d'un **2^e enfant** d'une même famille inscrit à la même activité et simultanément lors de l'inscription du 1^{er} enfant.
 - Remboursement de **75 %** du coût de l'inscription d'un **3^e enfant** d'une même famille inscrit à la même activité et simultanément lors de l'inscription du 1^{er} et 2^e enfant.
 - Remboursement de **100 %** du coût de l'inscription d'un **4^e enfant** et plus d'une même famille inscrit à la même activité et simultanément lors de l'inscription du 1^{er}, 2^e et 3^e enfant.

À NOTER QUE :

- Un remboursement jusqu'à un maximum de 100 \$ par activité, par personne, par programmation, sera offert.
- Un formulaire de remboursement doit être rempli et accompagné des documents requis.
- Une preuve de résidence et une pièce d'identité du parent et de l'enfant sont exigées.
- Un délai maximum est accordé pour produire la demande de remboursement.
- D'autres conditions s'appliquent.

VOUS POUVEZ CONSULTER LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET AVOIR ACCÈS AU FORMULAIRE DE DEMANDE SUR NOTRE SITE INTERNET À <http://www.saintrochderichelieu.qc.ca/> OU À LA RÉCEPTION DU BUREAU MUNICIPAL.

*Cette nouvelle mesure est une recommandation de votre
Comité de la politique familiale et de la municipalité amie des aînés !*

LA JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES LE 22 MAI PROCHAIN



DÈS 13 H, AU PARC DES PATRIOTES

(coin des rues Saint-Jean-Baptiste et Principale, près du traversier)

- Hommage au drapeau des Patriotes avec discours patriotiques.

Nos invités d'honneur

M. Sylvain Rochon, député de Richelieu

M. Louis Plamondon, député Bécancour | Nicolet | Saurel

M. Claude Pothier, maire de Saint-Roch-de-Richelieu

Mme Myriam Arpin, présidente de la Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu

DÈS 13 H 30, À LA MAISON DE LA CULTURE

(886, rue Saint-Pierre)

- Un vin d'honneur vous sera servi.
- Présentation d'une exposition sur Louis-Joseph Papineau.

Bienvenue à tous ! Activités gratuites !

Pour plus d'informations sur la Maison de la culture et ses activités, visitez la page Facebook de l'organisme ou téléphonez au 450-846-2285



Fête des voisins 10 juin 2017

**NOUVEAU ! Vente-débaras
gratuite tout le week-end**

Consultez le site Web de la Fête des voisins pour y trouver des informations et des suggestions d'activités à faire entre voisins : www.fetedesvoisins.qc.ca, inscrivez-y votre fête et accédez à une foule de trucs et de conseils.

IMPORTANT : Informez-vous auprès de la Municipalité à l'avance afin que votre fête respecte les règles et normes de sécurité (fermeture de rue, musique, feu, etc.) !

Pour toutes informations supplémentaires ou pour VOUS PROCURER GRATUITEMENT : AFFICHES, CARTONS D'INVITATION, BALLONS, communiquez avec Mme Ali Durocher, responsable des loisirs, événements culturels et communautaires au 450 785-2755, poste 31.

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS ET AUX LOISIRS
(POSTE ÉTUDIANT)

Type de poste :

Poste étudiant, temps plein, temporaire

Principales fonctions :

Le préposé assure l'entretien des parcs et espaces verts ainsi que l'entretien des infrastructures récréatives. Le titulaire du poste apportera un soutien technique à la préparation et à la réalisation des activités ou événements récréatifs et de loisirs.

Il participe à divers travaux reliés à l'entretien général des infrastructures municipales (voirie, aqueduc, égout) ainsi qu'à l'entretien général des édifices municipaux.

Exigences :

- Être âgés au moins de 16 ans au début de l'emploi ;
- Être inscrits comme étudiants à temps plein au cours de l'année scolaire précédente et avoir l'intention de poursuivre ses études à temps plein au cours de la prochaine année scolaire ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Être disponible selon un horaire variable (jour, soir, fin de semaine) ;
- Ponctualité, autonomie, initiative et débrouillardise ;
- Bonne condition physique ;
- Savoir faire preuve de jugement ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

Conditions de travail :

- Salaire offert : Salaire minimum en vigueur
- Nombres d'heures par semaine : 35 heures
- Date prévue d'entrée en fonction : vers le 12 juin 2017

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Monsieur Reynald Castonguay, directeur général, **AU PLUS TARD LE 28 MAI 2017 :**

Par courriel : rcastonguay@saintrochderichelieu.qc.ca

Par télécopieur : 450 785-3098

Par la poste : Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

1111, rue du Parc

Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0

*L'utilisation du masculin est uniquement pour alléger le texte.
À NOTER, seules les personnes retenues seront contactées.*

RINÇAGE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE - 29 ET 30 MAI 2017, ENTRE 8 H ET 17 H

La Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu procédera aux opérations de rinçage des conduites d'aqueduc sur tout le territoire. Ces travaux seront effectués par l'entreprise Aqua Data.

Ces opérations sont requises afin d'évacuer les dépôts accumulés dans les conduites. Le rinçage peut provoquer une légère baisse de pression de l'eau et donner une certaine coloration jaunâtre ou rougeâtre à l'eau. Dans un tel cas, veuillez ouvrir vos robinets d'eau froide et laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle redevenue claire. **L'eau demeure toutefois potable à la consommation.**

Les opérations de rinçage pourraient être reportées en cas de mauvaises conditions météorologiques.